

DSP Transports : aller de l'avant

Le dossier de la DSP Transports et la question de la résiliation de l'avenant signé avec Veolia ont successivement mobilisé dans la journée, la Commission Transports élargie, le Comité de Pilotage DSP et le Bureau. A l'occasion de cette dernière réunion, Vincent Feltesse a présenté les éléments de calendrier qui plaident en faveur d'une évolution rapide de la situation et d'un passage de relais, dès le 1^{er} mai, entre Veolia et Keolis :

- l'enjeu de la concertation avec les maires justifie de remettre la machine en route au plus vite et de regarder comment il est possible d'associer les salariés du réseau tbc à cette démarche,
- la priorité est aussi à l'amélioration du service aux usagers avec le déploiement d'une partie du parc de vélos en libre service dès l'été prochain, la mise en oeuvre des premières solutions d'amélioration de l'exploitation du tramway, à échéance de septembre / octobre et la présentation d'un avenant au contrat avant la fin de l'année, afin d'acter notamment le réseau définitif, issu du processus de concertation avec les communes.

Vincent Feltesse a par ailleurs insisté, à cette occasion, sur le fait que la quasi totalité des changements de délégataire ne posent pas habituellement de difficulté majeure et souligné que cette question de la transition ne s'est jamais posée avec autant d'acuité qu'à Bordeaux. A ce sujet, il a également rappelé qu'une proposition de transition concertée, susceptible d'impliquer différents cadres actuellement en poste sur le réseau, avait été soumise à Veolia. Il a enfin relevé que le groupe Keolis avait formellement répondu à la demande des salariés du réseau et s'était clairement engagé, par courrier en date du 8 avril, à ne pas dénoncer les accords sociaux en vigueur dans l'entreprise tbc sur toute la durée du contrat.

Vincent Feltesse a également informé les membres du Bureau de sa décision de confier l'intérim de la direction générale des services, à Thierry Guichard, actuel directeur général des services techniques. Ce dernier assurera cette fonction, d'ici quelques semaines jusqu'à l'arrivée, début septembre, du successeur de Pierre Langrand. Le nom du futur directeur général adjoint, responsable du Pôle « Administration et Foncier » a également été dévoilé : il s'agit de M. Didier Supplisson, qui occupe actuellement les fonctions de directeur du Pôle Réglementation et Performance à la mairie de Dijon. Agé de 39 ans, ce dernier est avocat de formation et diplômé de Sciences Po Paris, il a exercé pendant plusieurs années en qualité d'avocat.